



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Guide Utilisateur 23/24 Vitirestructuration Appartenance à un groupe

Juillet 2024

Cellule MOACC
Unité Potentiel Viticole et Pilotage de la Restructuration

Bloc Appartenance à un groupe

Les données d'appartenance à un groupe constituent une **exigence européenne** dans le cadre d'octroi d'aides à partir de 23/24. C'est pourquoi les demandeurs doivent indiquer leur appartenance ou non à un groupe (sauf pour les exploitations individuelles pour lesquelles ce bloc ne s'affiche pas).

▼ Appartenance à un groupe

Afin de pouvoir effectuer une demande d'aide puis de transmettre une demande de paiement, vous devez préciser votre appartenance ou non à un groupe. Cliquez sur Consulter ou modifier.

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non Saisie incomplète Consulter ou modifier

Tant que les données ne sont pas renseignées, l'accès au dossier (initialisation d'une demande d'aide à partir de 24-25 ou accès à la demande de paiement 23-24) ne sera pas possible.

Dossier de restructuration [Notices et textes réglementaires](#)

Campagne 202X/202X Faire une nouvelle demande Campagne 2X/2X : opérations à réaliser avant le 31/07/202X

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
202XXXXXXXXRS	Statut du dossier			

Message bloquant si les données ne sont pas renseignées.

✖ Afin de pouvoir accéder à votre demande d'aide et/ou effectuer votre demande de paiement, vous devez préciser votre appartenance ou non à un groupe. Cliquez sur Consulter ou modifier dans le bloc « Appartenance à un groupe ».

IMPORTANT : une fois les données validées et enregistrées, le demandeur n'aura plus à les renseigner les années suivantes (il n'y aura plus de blocage d'accès aux dossiers) mais il sera possible de les modifier si nécessaire.

La structure du demandeur n'appartient pas à un groupe

Appartenance à un groupe X

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non **Saisie incomplète**

Si la structure du demandeur n'appartient pas à un groupe, le choix « **Non** » validé permet de finir la saisie qui est alors considérée comme complète. Le demandeur peut alors accéder à son dossier.

Appartenance à un groupe X

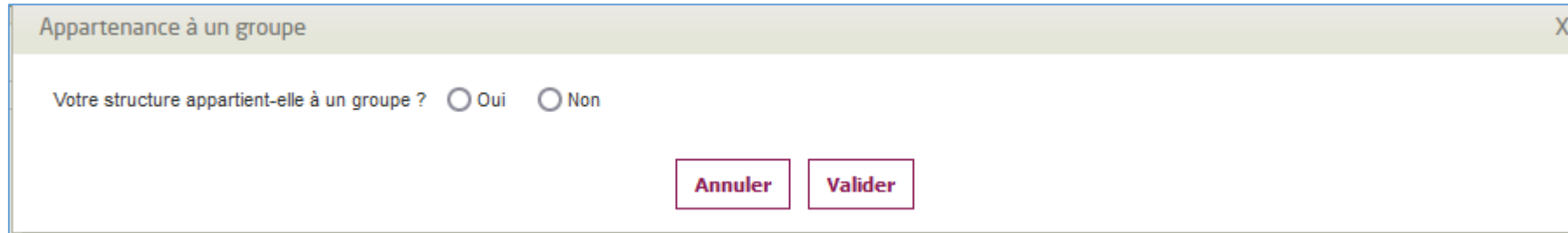
Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non **Saisie complète**

▼ Appartenance à un groupe

Afin de pouvoir effectuer une demande d'aide puis de transmettre une demande de paiement, vous devez préciser votre appartenance ou non à un groupe. Cliquez sur Consulter ou modifier.

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non **Saisie complète**

La structure du demandeur appartient à un groupe



Appartenance à un groupe X

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Annuler Valider

Si la structure appartient à un groupe, alors le choix « **Oui** » amène à deux options : soit la structure est elle-même l'entité mère ou soit elle est une filiale.

Après avoir précisé ce point, l'écran de saisie va se déployer en pré-remplissant la partie consacrée à la structure demandeuse : cette partie sera non modifiable.



Appartenance à un groupe X

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Etes-vous l'entité-mère ou une filiale ? Entité-mère Filiale

Annuler Valider

L'entité mère ultime et l'entité mère peuvent être identiques

Appartenance à un groupe X

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Etes-vous l'entité-mère ou une filiale ? Entité-mère Filiale

En conformité avec l'article 44§1 du règlement (UE) 2022/128, vous devez transmettre des informations sur les entreprises du groupe auquel vous appartenez (la notion de groupe étant définie à l'article 2, point 11, de la directive 2013/34/UE).

Si votre structure est une filiale, vous devez renseigner votre entité-mère.
Si votre structure est une entité-mère, vous devez renseigner vos différentes filiales ainsi que l'entité-mère ultime.
Si votre structure est une entité-mère ultime, cochez la case indiquant qu'entité-mère et entité-mère ultime sont identiques dans le cadre Entité-mère.

Entité-mère ultime ?	Appartenance	UE	Hors UE
Raison sociale DOMAINE VITICOLE	N° TVA intracommunautaire FRXXXXXXXXXX	Pays FRANCE	

Entité-mère ?	Appartenance	UE	Hors UE	L'entité mère et l'entité mère ultime sont identiques
Raison sociale DOMAINE VITICOLE	N° TVA intracommunautaire FRXXXXXXXXXX	Pays FRANCE		<input checked="" type="checkbox"/>

Filiale ?	Appartenance	UE	Hors UE
Raison sociale	N° TVA intracommunautaire	Pays	

3 informations sont attendues au minimum :

- Les données de l'entité mère ultime
- Les données de l'entité mère
- Les données d'au moins une filiale

Pour chaque bloc, la raison sociale, le N° de TVA ainsi que le pays sont obligatoirement à préciser. Il peut être précisé « UE » ou « Hors UE ».

La case « **l'entité mère ultime et l'entité mère sont identiques.** » permet de recopier les données saisies (ou pré-alimentées si la structure demandeuse est l'entité mère) dans le bloc de l'entité mère. Le bloc de l'entité mère ultime est ainsi alimenté et ses champs ne sont pas modifiables.

Si la case n'est pas cochée alors il convient de renseigner manuellement le bloc entité mère ultime.

Contenu des info-bulle

Appartenance à un groupe

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Etes-vous l'entité-mère ou une filiale ? Entité-mère Filiale

En conformité avec l'article 44§1 du règlement (UE) 2022/128, vous devez transmettre des informations sur les entreprises du groupe auquel vous appartenez (la notion de groupe étant définie à l'article 2, point 11, de la directive 2013/34/UE).

Si votre structure est une filiale, vous devez renseigner votre entité-mère.
Si votre structure est une entité-mère, vous devez renseigner vos différentes filiales ainsi que l'entité-mère ultime.
Si votre structure est une entité-mère ultime, cochez la case indiquant qu'entité-mère et entité-mère ultime sont identiques dans le cadre Entité-mère.

1 Entité-mère ultime ? Appartenance UE Hors UE

Raison sociale N° TVA intracommunautaire Pays

2 Entité-mère ? **Structure demandeuse** Appartenance UE Hors UE L'entité mère et l'entité mère ultime sont identiques

Raison sociale N° TVA intracommunautaire Pays

DOMAINE VITICOLE FRXXXXXXXXXX FRANCE

3 Filiale ? Appartenance UE Hors UE

Raison sociale N° TVA intracommunautaire Pays

Annuler Enregistrer provisoirement Valider Ajouter une filiale

1 Entité-mère ultime : Entreprise qui n'est contrôlée par aucune entreprise.

2 Entité-mère : Entreprise qui contrôle une ou plusieurs entreprises filiales.

3 Filiale : Entreprise contrôlée par une entreprise mère.

Ajout bloc supplémentaire consacré à une filiale

Appartenance à un groupe X

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non

Etes-vous l'entité-mère ou une filiale ? Entité-mère Filiale

En conformité avec l'article 44§1 du règlement (UE) 2022/128, vous devez transmettre des informations sur les entreprises du groupe auquel vous appartenez (la notion de groupe étant définie à l'article 2, point 11, de la directive 2013/34/UE).

Si votre structure est une filiale, vous devez renseigner votre entité-mère.
Si votre structure est une entité-mère, vous devez renseigner vos différentes filiales ainsi que l'entité-mère ultime.
Si votre structure est une entité-mère ultime, cochez la case indiquant qu'entité-mère et entité-mère ultime sont identiques dans le cadre Entité-mère.

Entité-mère ultime ?	Appartenance	UE	Hors UE
Raison sociale DOMAINE VITICOLE	N° TVA intracommunautaire FRXXXXXXXXXX	Pays FRANCE	

Entité-mère ?	Appartenance	UE	Hors UE	L'entité mère et l'entité mère ultime sont identiques
Structure demandeuse Raison sociale DOMAINE VITICOLE	N° TVA intracommunautaire FRXXXXXXXXXX	Pays FRANCE		<input checked="" type="checkbox"/>

Filiale ?	Appartenance	UE	Hors UE
Raison sociale VITICULTEUR	N° TVA intracommunautaire FRXXXXXXXXXX	Pays FRANCE	

Filiale ?	Appartenance	UE	Hors UE
Raison sociale	N° TVA intracommunautaire	Pays	

Une fois les 3 blocs renseignés, il est possible d'ajouter plusieurs blocs supplémentaires consacrés aux filiales si cela s'avère nécessaire.

Dans chaque bloc ajouté sont attendus les 3 champs.

Un bouton « **Enregistrer provisoirement** » permet comme son nom l'indique d'enregistrer sa saisie sans pour autant la valider définitivement. Cela permet d'y revenir si nécessaire avec des informations manquantes, pour les filiales par exemple.

Seul le bouton « **Valider** » sans erreur, donc avec tous les blocs et tous les champs correctement renseignés permettra d'enregistrer définitivement les données et de considérer la saisie des données de transparence comme achevée.

Bloc transparence avec mention « Saisie complète » en vert

▼ Appartenance à un groupe

Afin de pouvoir effectuer une demande d'aide puis de transmettre une demande de paiement, vous devez préciser votre appartenance ou non à un groupe. Cliquez sur Consulter ou modifier.

Votre structure appartient-elle à un groupe ? Oui Non **Saisie complète** [Consulter ou modifier](#)

Une fois la saisie complète (Appartenance à un groupe « Non » ou Appartenance à un groupe « Oui » et toutes les données validées), la mention « Saisie complète » est visible dans le bloc.

L'accès aux dossiers est ouvert.

Un bouton « Consulter ou modifier » permet de modifier à tout moment les données si cela s'avère nécessaire.